



Département du Vaucluse  
Commune de LAURIS

## REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

### Légende

- Panneaux de limite d'agglomération
- Périmètre d'agglomération

### Zonage RLP

- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3

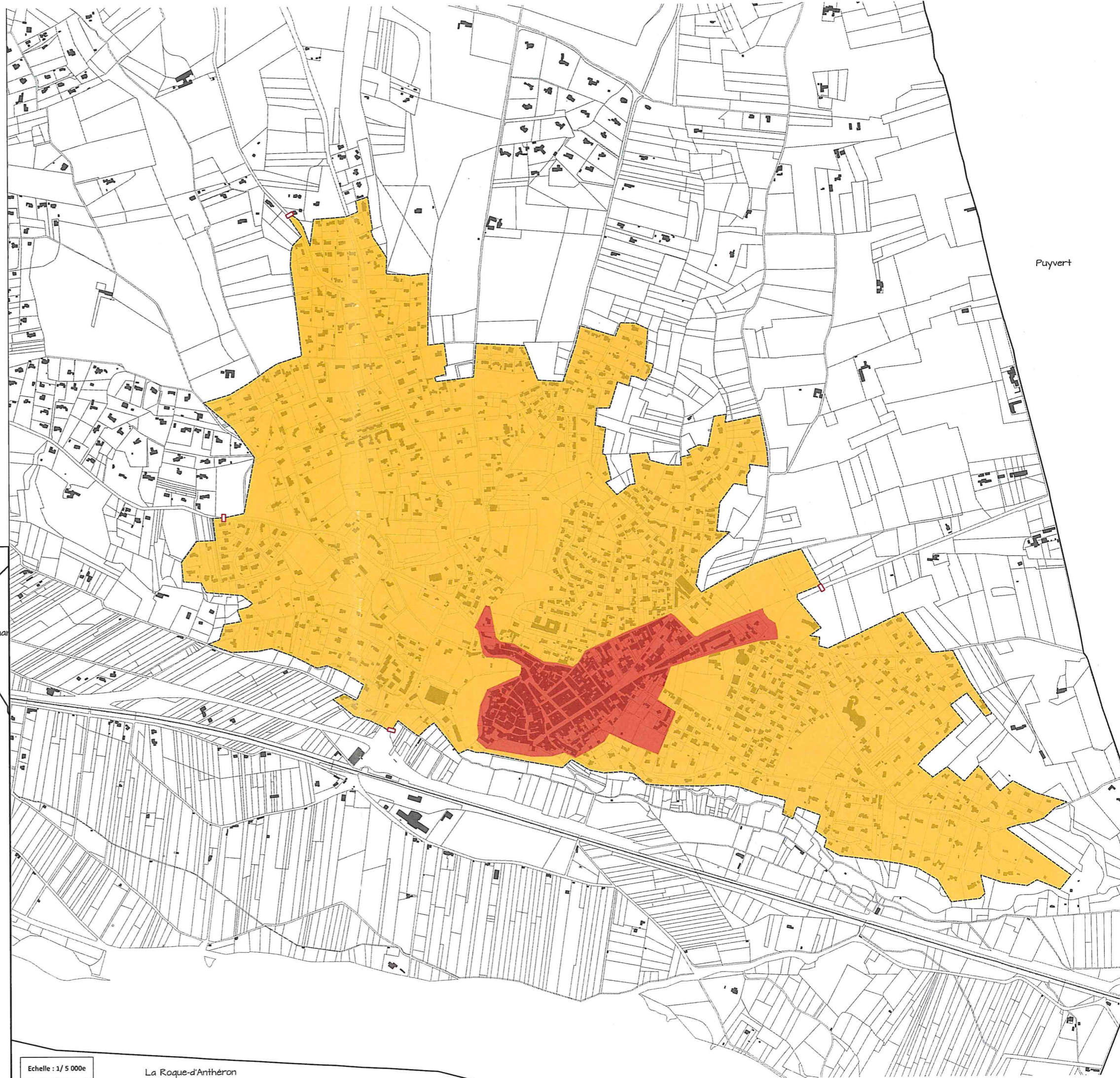
### 3.2 Documents graphiques

## A Zonage du R.L.P.

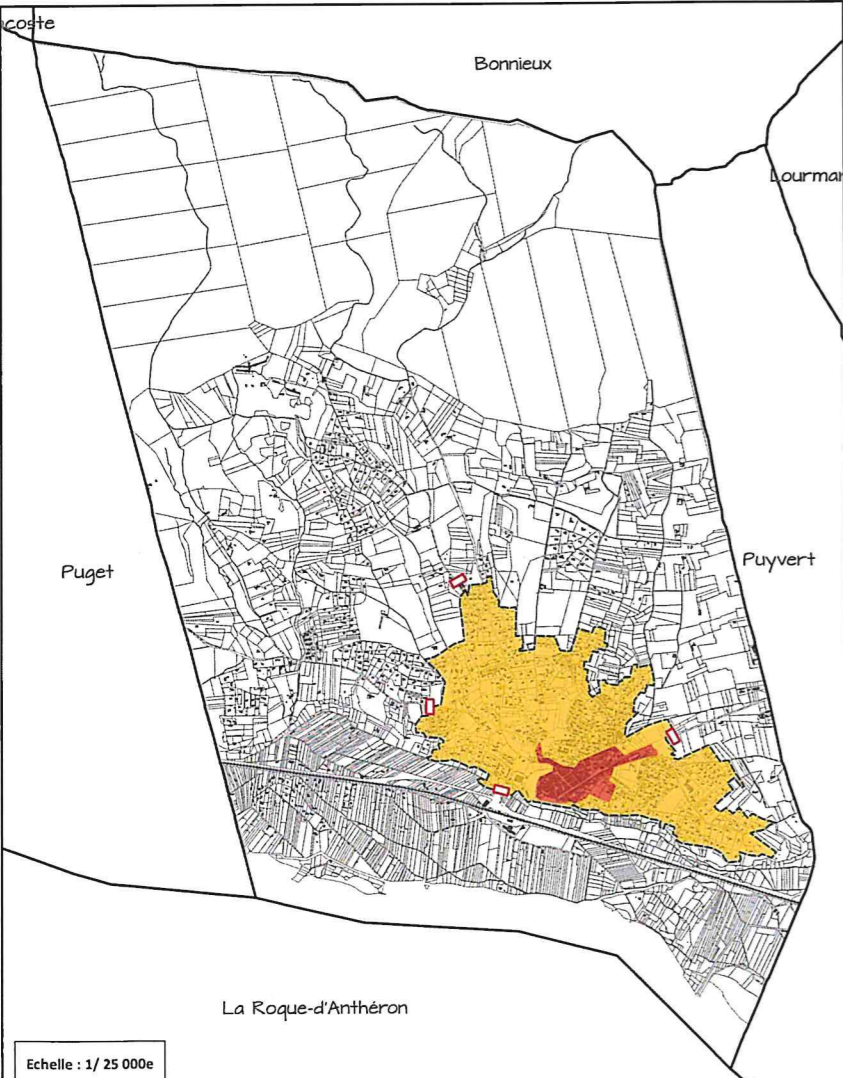
ELABORATION  
Approuvé par délibération du conseil municipal le 25 mai 2001

REVISION  
Prescrit par délibération du conseil municipal le  
05/04/2016  
Arrêté par délibération du conseil municipal le  
Approuvé par délibération du conseil municipal le

*Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information.  
Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent  
en légende à une valeur réglementaire.  
La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de  
plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.*



Puyvert



Echelle : 1/ 25 000e

Echelle : 1/ 5 000e

La Roque-d'Anthéron